

DELIBERATION N°04

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS

Entendu l'exposé de Madame la maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-7-2 et L.2122-10 ;

Vu la délibération n°03, déterminant le nombre des adjoints au maire ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle élection des adjoints ;

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

APRES EN AVOIR DELIBERE :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

DECIDE d'élire les adjoints au scrutin secret et à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

DESIGNE Messieurs Jean-Paul BADRI et Monsieur Maxence LEBRUN en qualité d'assesseurs du bureau de vote ;

PREND EN COMPTE la candidature de la liste :

OZ'ONS LE CHANGEMENT présentée par Monsieur Paul BADRI

PROCEDE à l'élection des adjoints,

Nombre de votants :	35
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	35
Bulletins blancs et nuls :	10
Suffrages exprimés :	25
Majorité absolue :	13

Résultats des votes :

OZ'ONS LE CHANGEMENT présentée par Monsieur Paul BADRI : 25 voix

La liste OZ'ONS LE CHANGEMENT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés.

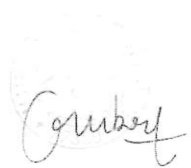
2026/.....
Parafe

Sont proclamés et immédiatement installés dans leurs fonctions d'Adjoints :

Monsieur Paul BADRI
Madame Christelle PUJO
Monsieur Guillaume PROUST
Madame Monia BRAHAM
Monsieur Manuel MACHADO
Madame Sonia LAURENT
Monsieur Jean-Paul CHONION
Madame Isabelle PITSCH
Monsieur Michel CALAFATO
Madame Catherine ROUSSEAUX

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 29 mars 2026

La secrétaire de séance,
Louise GUIBERT.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 29 mars 2026

La Maire,
Laëtitia DEVRIENDT.



REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2026

Application agréée E-legalite.com



DIRECTION GÉNÉRAL DES SERVICES

AFFICHÉ
LE 03.04.2026.

2026/.....
Parafe

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2026

Conseillers en exercice :	35
Présents :	33
Absents :	2
Pouvoirs :	2
Votants :	35

Convoqués le : 23 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-neuf mars à neuf heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous les présidences de Monsieur Jean-Paul CHONION, respectivement doyen d'âge et maire.

PRESENTS : Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Paul BADRI, Madame Christelle PUJO, Monsieur Guillaume PROUST, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Sonia LAURENT, Monsieur Jean-Paul CHONION, Madame Isabelle PITSCH, Monsieur Michel CALAFATO, Madame Catherine ROUSSEAU, Monsieur Thierry CLEMENT, Madame Tiffanie CALAS, Madame Diane DA SILVEIRA, Monsieur Bruce HENRIONNET, Madame Louise GUIBERT, Monsieur Adrien PAIRON, Madame Méline RIVERA, Monsieur Maxence LEBRUN, Madame Nadège BERTHAULT, Monsieur Pascal ROSE, Monsieur Sébastien CHAUVIN, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Sandrine COUPPÉ, Monsieur Cédric BLANC, Madame Nadia FRANCOIS, Monsieur Dov COHEN, Madame Laura ANTUNES RITO, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Marie TISSIER, Monsieur Jean-Marc BARDON, Madame Séverine NOEL, Madame Audrey DAMMAN.

ABSENTS : Monsieur Eric SICARD, Madame Fatiha BORROS.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR DE :

Monsieur Eric SICARD	à	Madame Isabelle PITSCH
Madame Fatiha BORROS	à	Monsieur Adrien PAIRON

Monsieur Jean-Paul CHONION, doyen d'âge déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Louise GUIBERT, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_RR-077-217703503-20260329-DELIB_01_26